

SECTION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DE CASTELNAUDARY

Date de création :

↪ Septembre 2008

Composition d'une section :

↪ La section est mixte et comporte au maximum de 12 jeunes par année de recrutement.

Encadrement de la section :

↪ L'encadrement de la section est assuré par une équipe pédagogique composée de sapeurs pompiers volontaires et professionnels. Ils sont tous titulaires des unités de valeurs nécessaires à l'enseignement auprès des JSP

Les locaux et les engins mis à disposition pour la section des JSP :

↪ La section est intégrée au centre de secours de Castelnaudary

↪ Des salles de cours avec le matériel vidéo sont à la disposition de l'équipe d'encadrement et des JSP.

↪ Pour les manœuvres, les engins du centre de secours sont utilisés mais restent opérationnels.

Objectifs de la section :

↪ Permettre à de jeunes garçons et filles d'apprendre les fondamentaux des activités des sapeurs pompiers.

↪ Développer les valeurs d'éthique et d'altruisme chez les jeunes sapeurs pompiers

↪ Former un esprit d'équipe nécessaire à toutes les actions des sapeurs pompiers

↪ S'engager dans une démarche citoyenne pour le service de Tous

Comment intégrer la section des JSP :

↪ Déposer une lettre de motivation et un CV à l'attention de Mr le Responsable de la section

↪ Être âgé de 13 ans au moment du recrutement

↪ Réussir les tests sportifs et Passer l'entretien de motivation face à l'équipe pédagogique des JSP

Quand a lieu le recrutement ?

↪ Un recrutement à lieu tous les 2 ans (année paire) au mois de Juin pour une intégration à la rentrée scolaire de Septembre.

Combien de temps dure la formation ?

↪ La formation des JSP est répartie sur 4 années de JSP1 à JSP4. Elle est sanctionnée à la fin de chaque année par un examen.

↪ A la fin de l'année JSP4 les jsp passent le Brevet National des JSP.

Après les 4 années de formation..... :

↪ S'il y a réussite à ce brevet, les jeunes peuvent être intégrés au centre de secours de leur secteur d'habitation.

↪ Le recrutement peut intervenir à deux niveaux, dès l'obtention du brevet, si le JSP **n'est pas majeur**, il interviendra toujours avec son tuteur issu des rangs des sapeurs pompiers. A sa majorité, il interviendra au sein d'une équipe suivant les engins.

Contacts :

↪ Mr le Responsable de la section JSP de Castelnaudary

2 Avenue Arnaut VIDAL

11400 CASTELNAUDARY

04 68 94 55 15

↪ jspcastelnaudary@gmail.com

↪ jsp-castelnaudary.over-blog.com